

Image not found or type unknown



Je peux obliger mon proprio a changer les radiateurs ??

Par **ludivineee**, le **10/02/2009** à **14:05**

bonjour je vous ecris car je n en peux plus, j ai que des problemes dans cette maison de 60 m2 sur 3 etages, de plus je suis chauffé avec des chauffages électrique... je viens de recevoir ma facture elle s élève a 551.50 euros !!!!!pour 3 mois de chauffage ... je ne vais pas pouvoir continuer comme ça sachant que j ai un contrat 25h je touche par mois 800 euros max.rnalors ma question aujourd huit est : EST CE QUE JE PEUX OBLIGER MES PROPRIETAIRES A CHANGER LES RADIATEURS ??? c est des radiateurs vieux de l an 1 000 !!!! j en ai que un economique qui ne fonctionne pas.... merci pour vos réponses